



La tablette : un outil de travail

**Pour une saine gestion et une
utilisation rationnelle de la tablette
en classe et à la maison**

SOMMET

Mise à jour juin 2018

Table des matières

TABLE DES MATIÈRES	2
1. VISÉE PÉDAGOGIQUE	3
2. CHARTE D'UTILISATION	4
3. RÈGLES DE VIE	7
4. ENTRETIEN ET MANIPULATION.....	8



1. VISÉE PÉDAGOGIQUE

ÉCOLE LE SOMMET

POLITIQUE ET PROCÉDURE D'UTILISATION DE L'IPAD

La visée éducative de l'iPad est d'offrir aux élèves de l'école Le Sommet les outils et ressources propres à l'apprenant du 21^e siècle.

Nous sommes convaincus que l'excellence en éducation passe par l'intégration des outils technologiques dans le quotidien de nos élèves. Et qui plus est, l'iPad est l'un des meilleurs outils connus à ce jour qui permet l'acquisition et le développement des compétences indispensables au citoyen de demain. Pour nous, l'utilisation pédagogique individuelle de l'iPad donne aux jeunes un pouvoir d'agir, une accessibilité illimitée aux connaissances, une possibilité de créer, de collaborer et de diffuser leurs réalisations dans des nouveaux réseaux qu'ils auront eux-mêmes créés.

L'école secondaire Le Sommet s'engage à offrir une grande variété de ressources pédagogiques aux élèves qui utilisent les fonctions de média électronique dans le cadre de leurs apprentissages. À cette fin, l'école permet à ses élèves d'avoir accès à l'Internet. L'objet prépondérant de ces directives est d'assurer un usage responsable des ressources de la commission scolaire. L'Internet permet aux élèves d'avoir accès aux recherches et opinions les plus récentes; toutefois, l'Internet peut aussi permettre l'accès à des renseignements moins désirables. En fait, puisqu'il est impossible de complètement protéger les élèves contre une exposition fortuite à des contenus impropres, il est essentiel que l'école établisse des directives relatives à l'usage de cette ressource indispensable d'information pour les élèves.

Tout ce qui est traité dans le présent document s'applique à tous les iPad utilisés au Sommet qu'ils soient ou non la propriété de l'école Le Sommet.

L'ÉLÈVE

L'autonomie

Nous sommes convaincus qu'avec une aide concertée entre l'école et la maison, nous pouvons augmenter progressivement le degré d'autonomie du jeune en ce qui a trait :

- 1) à l'utilisation du matériel fourni par l'école;
- 2) à l'utilisation de la tablette que vous lui avez confiée;
- 3) à la qualité du travail présenté.

INTERNET ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Objectifs et attentes pédagogiques

Les élèves utilisent l'Internet sous surveillance. Les parents ont aussi un rôle à jouer en s'assurant que l'usage hors de l'école soit approprié. À l'école, l'usage surveillé se fait dans le but d'atteindre les objectifs suivants :

- apprendre les principes de base et les habiletés requises pour utiliser le iPad;
- acquérir une connaissance des technologies de télécommunication afin de rehausser la qualité des activités scolaires et le développement personnel;
- apprendre à utiliser des outils et moteurs de recherche pour faire des recherches relatives à des activités pédagogiques, des devoirs et des projets;
- apprendre à participer à des forums de discussion, services de listes, conférences, etc. lorsqu'il est approprié;
- apprendre à utiliser le courriel pour usage personnel ou en groupe;
- apprendre aux usagers à se comporter de façon convenable en société en tout temps.

2. CHARTE D'UTILISATION

DIRECTIVES

1. Concernant l'utilisation d'Internet, les élèves doivent s'engager à l'utiliser convenablement et à se comporter avec sérieux du point de vue éthique lorsqu'ils sont connectés au réseau.
2. Les élèves ne doivent pas se permettre d'être impliqués dans des activités ou discussions illégales ou impropres, qui pourraient les exposer à des gens désirant entreprendre des contacts inopportuns auprès des élèves.

3. L'étiquette pour un usage approprié de l'Internet comprend :
 - a. le respect des **droits des autres**;
 - b. l'acceptation de la responsabilité d'utiliser l'Internet judicieusement.
(en annexe)
4. L'élève et le parent ne doivent pas rendre l'école ou la commission scolaire responsable des contenus récupérés sur l'Internet.

La commission scolaire et l'école Le Sommet croient que les bénéfices d'Internet compensent largement les risques et que la solution pour une saine utilisation se fonde sur l'éducation et l'exemple.

L'USAGE RESPONSABLE DE L'IPAD

La responsabilité des parents

Le Sommet s'attend à ce que les parents encadrent leur enfant quant à l'utilisation de cet outil d'information et de communication, de la même façon et avec les mêmes valeurs qui sont mises de l'avant avec les autres médias à la maison (Internet, télévision, téléphone et radio). En tout temps, le respect de soi et des autres doit s'appliquer.

Une connexion de type WI-FI à la maison est fortement recommandée.

La responsabilité du Sommet

Le Sommet s'engage à :

- procurer à tous les élèves un accès de qualité complet à Internet;
- faire en sorte que les parents puissent se procurer un appareil au meilleur coût possible;
- faire en sorte que l'élève puisse poursuivre ses apprentissages avec un autre appareil dans l'éventualité où le sien est défectueux (un usage abusif de l'iPad fait exception à cette mesure);
- former son personnel afin que ces derniers soient une ressource pédagogique de premier plan pour les élèves;
- éduquer les élèves à une utilisation responsable de la tablette.

La responsabilité de l'élève

L'élève s'engage à :

- consulter quotidiennement son service de messagerie (courriels);
- utiliser tous les appareils électroniques et le réseau informatique de façon éthique et responsable;

- respecter les valeurs du projet éducatif du Sommet lors de l'utilisation de tout appareil électronique;
- respecter rigoureusement le présent code éthique de l'utilisation de l'iPad;
- utiliser tout matériel électronique (le sien ou celui du Sommet) de façon à en maximiser la durée de vie;
- protéger le réseau et l'équipement informatique du Sommet en dénonçant des actes répréhensibles dont il serait témoin. Dans le cas contraire, il serait reconnu comme complice et sanctionné en conséquence.

PROTECTION DE MON IPAD

Identifiant Apple

Il faut obligatoirement avoir un identifiant Apple pour se procurer des applications sur le AppStore et pour synchroniser ses dossiers. Lors de l'atelier de familiarisation en début d'année, un identifiant sera créé pour télécharger les applications de base.

Identification correcte

À la réception de l'iPad, l'élève doit s'assurer :

- que le service de localisation soit activé sur son iPad.

iPad oublié dans un lieu public

Procédures à suivre

Dès que vous vous rendez compte que l'appareil a été perdu, activez une recherche à distance de la façon suivante :

- à partir de n'importe quel ordinateur, rendez-vous sur le site www.icloud.com;
- entrez votre nom d'identifiant et votre mot de passe, cliquez sur connecter;
- choisissez l'icône « localiser mon iPhone »;
- une carte géographique va apparaître ainsi que tous les appareils Apple qui sont synchronisés sur votre nom d'identifiant;
- sur la carte géographique, à droite de l'étiquette de votre appareil se trouve un « i » blanc sur fond bleu. En cliquant dessus, des options s'offrent à vous : afficher un message, faire sonner, verrouiller ou encore effacer toutes les données. Selon le cas, choisissez l'option qui vous convient.

3. RÈGLES DE VIE

UTILISATION DE L'IPAD À L'ÉCOLE LE SOMMET

En conformité avec la visée éducative de l'école Le Sommet, l'iPad est conçu pour être utilisé tous les jours. C'est pourquoi, en plus de l'utilisation qui en est faite en classe, l'iPad devient un carrefour d'information où se retrouvent les messages scolaires, les annonces, l'horaire et l'accès à ses travaux scolaires et son contenu notionnel. L'élève doit donc apporter son iPad avec lui tous les cours, à moins d'avis contraire donné par l'un de ses enseignants.

iPad oublié à la maison

Étant donné que tous les éléments de la vie scolaire de l'élève passent par l'iPad, l'élève qui oublie son iPad se retrouve pénalisé quant aux activités pédagogiques à réaliser et entrainera les mêmes sanctions que l'oubli de matériel. Il demeurera responsable d'accomplir son travail autrement à l'intérieur des délais imposés aux autres élèves.

Sons, musiques, jeux et applications

- Par défaut, toutes les options de sons, sonneries et alertes de la tablette doivent être éteintes, à moins d'indication contraire de l'enseignant.
- L'écoute de musique et toutes les autres applications de l'iPad sont autorisées dans les aires de repos et endroits publics de l'école Le Sommet et à l'extérieur des heures de cours.
- En tout temps, l'élève doit adopter une attitude permettant aux autres élèves de travailler dans un climat de calme et de respect. L'élève utilise sa tablette comme un outil de travail indispensable et non comme un jouet et suit les directives des enseignants dans l'exécution des tâches.

Espace mémoire de l'appareil

L'espace mémoire est prioritairement réservé à des fins pédagogiques. Il pourra être demandé à l'élève d'enlever de la musique, des séquences vidéo ou des photos pour faire place à une application pédagogique.

Activités prohibées, comportements interdits et usage abusif du iPad

Sans être exhaustive, voici la liste de ce qui est interdit en lien avec l'utilisation de l'iPad :

- tout acte qui vise à détruire du matériel (iPad, ordinateur ou réseau);
- tout acte qui porte atteinte à l'intégrité d'autrui;
- une utilisation non autorisée à des codes d'accès ou mots de passe (ou toute tentative semblable);

- une diffusion non autorisée de renseignements personnels;
- toute communication irrespectueuse;
- un envoi ou une requête de contenu d'information de nature haineuse, violente, indécente, raciste, pornographique, illégale ou incompatible avec la mission éducative du Sommet;
- toute forme de harcèlement ou menace;
- toute utilisation de la caméra pour photographier ou filmer quelqu'un sans son consentement;
- toute participation à des jeux de hasard ou de paris;
- toute participation à une activité illégale;
- créer, posséder, télécharger, accéder, transmettre ou encore distribuer du matériel sexuellement explicite ou associable à des actes de violence.

CONSERVATION DES DOCUMENTS CRÉÉS

Sauvegarde des fichiers créés :

Afin de libérer au maximum la mémoire de l'appareil, la sauvegarde de fichiers créés devra se faire sur une plateforme de type nuagique (cloud computing) choisie par les enseignants.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- L'élève doit se soumettre à la loi sur le droit d'auteur et aux dispositions des licences d'utilisation des appareils, des programmes et des applications utilisées. Plaider l'ignorance de la loi en pareille matière ne présente pas une immunité.
- Le plagiat sous toutes ses formes (cité ou pris tel quel) est un manque grave au code de vie du Sommet et à la loi. Toute utilisation, même partielle, d'une source commande de la citer en bonne et due forme. Les sources peuvent être de nature graphique, vidéo, musicale ou textuelle.
- L'élève a la responsabilité de voir à ce que son iPad soit exempt de matériel douteux au plan des droits d'auteur.

4. ENTRETIEN ET MANIPULATION

iPad en réparation

Jusqu'à ce que l'appareil défectueux soit remplacé ou réparé, l'école Le Sommet prêtera à l'élève un autre iPad.

Recharge de la pile de l'iPad

Bien qu'il soit possible de brancher un iPad dans une prise secteur au Sommet pour en recharger la pile, il est demandé aux élèves de procéder à la recharge chez eux la veille. En cas de décharge complète en classe, l'élève devra se priver de son iPad et est responsable d'accomplir son travail autrement à l'intérieur des délais imposés aux autres élèves.

Entretien régulier de l'écran, du boîtier, des raccords

Tel qu'expliqué dans « **L'engagement sur l'honneur** », chaque élève est responsable de l'entretien et du bon fonctionnement de son appareil en appliquant ces précautions de base :

- l'appareil doit être nettoyé avec un linge doux seulement;
- les prises et les câbles doivent être insérés et retirés de l'iPad avec soin;
- l'appareil doit être exempt de graffitis, d'autocollants et de dessins de toutes sortes;
- le iPad doit être toujours logé dans son étui de protection;
- l'élève s'engage à ne jamais laisser son iPad sans surveillance ou dans un casier qui ne serait pas verrouillé.

CONSEILS TRÈS IMPORTANTS

Transport :

- **Ne jamais transporter l'appareil en marche, fermer l'écran pour le mettre en veille.**
- Ne pas ranger l'iPad dans un sac trop chargé et éviter de mettre quoi que ce soit de rigide appuyé sur la tablette à l'intérieur de votre sac de transport.
- Ne pas faire de sport avec votre tablette sur vous (bicyclette, skateboard, etc.).

Mauvais fonctionnement :

- Ne jamais essayer de réparer vous-même la tablette.

Obligations :

- Pour tout mauvais fonctionnement, s'adresser au responsable de l'école.
- Un mauvais fonctionnement sur le plan matériel sera pris en charge par le responsable de l'école.
- Ne jamais contacter la compagnie directement pour placer un appel de service. L'école bénéficie d'une entente de service bonifiée avec Apple.

GARANTIE

Les tablettes achetées sont couvertes par une garantie de un (1) an. Cette garantie est mondiale, elle est honorée par le fabricant.

Comme toute pièce d'équipement, cette garantie est limitée et ne couvre pas une utilisation abusive.

Il est à noter que la garantie sur la batterie est de un (1) an, celle-ci étant considérée dans toute l'industrie comme un produit consommable.

Exemple d'usage abusif

- Écran cassé ou éraflé
- Boîtier cassé
- Fil de l'adaptateur AC coupé

L'équipe de l'école Le Sommet vous souhaite une excellente rentrée scolaire.